

# PRÉVENTIONBTP

FICHE CONSEILS

---

## Mission-type référent Covid-19 entreprise

Version à jour au 18/05/2020 – Ces éléments sont mis à jour  
régulièrement sur le site [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr)

Champ d'application : entreprises du BTP

---

Périmètre d'application : agences, bureaux, dépôts, chantiers, activités...

## Objectif principal

En cette période d'épidémie du Covid-19, la mise en œuvre des mesures de prévention protégeant la santé des collaborateurs et de leur entourage est une **priorité de l'entreprise**.



Ces mesures exigeantes bouleversent largement les habitudes des personnels sur les chantiers. Il faut adopter de nouvelles façons de travailler, prendre de nouvelles habitudes, acquérir de nouveaux réflexes. Il est donc indispensable de **mobiliser les moyens humains pour accompagner les équipes à réussir la mise en œuvre des mesures liées au Covid-19**.

C'est la raison pour laquelle le guide de préconisations de l'OPPBTB propose de désigner un ou plusieurs référents Covid-19, en entreprise et sur le chantier.

Le référent Covid-19 entreprise a spécifiquement pour mission d'**aider à définir, mettre en œuvre et coordonner globalement au niveau de l'entreprise les mesures à mettre en œuvre** et à faire respecter.

## Engagement de la direction

Pour rendre la mission claire et effective, le chef d'entreprise ou son délégataire s'assure que le référent Covid-19 entreprise désigné dispose :

- **de missions clairement définies** et formalisées ;
- **de l'autorité nécessaire** à leur réalisation ;
- **des informations et de la sensibilisation nécessaires** à l'accomplissement des missions qui lui sont confiées.



## Connaissances préalables pour assurer les missions

- **connaître et maîtriser les gestes barrières et les mesures** du « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus Covid-19 » ;
- **connaître et savoir utiliser les ressources disponibles** sur les sites gouvernementaux, professionnels, et disponibles sur le site [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) pour l'aider dans la mise en œuvre de sa mission.



## Missions confiées au référent Covid-19 entreprise

Pour vous aider, voici quelques exemples de missions complémentaires à personnaliser-compléter selon votre contexte d'entreprise.

- **Faire un état des lieux de la situation** de l'entreprise (organisationnel, technique et humain). Pour ce faire, le référent peut s'appuyer sur le modèle de plan de continuité de l'activité (PCA) disponible sur le site [www.preventionbtp.fr](http://www.preventionbtp.fr) ;
- **Participer à la mise à jour du DUER et du plan d'action** associé en tenant compte du risque spécifique Covid-19 ;
- **Déployer les mesures du guide** dans le contexte de l'entreprise, en lien avec les référents Covid-19 des chantiers ;
- **Vérifier que les fournitures générales nécessaires au respect des consignes sanitaires sont disponibles**, lorsque les fournitures sont gérées au niveau de l'entreprise ;
- **Aider à choisir les équipements** de protection individuelle les plus adaptés à l'activité de l'entreprise et valider le choix avec les utilisateurs ;
- **Donner les consignes** pour le port des EPI et pour le traitement des vêtements de travail ;
- **Mettre en place des marqueurs** pour faire respecter une distance d'au moins un mètre dans les bureaux, les dépôts et les ateliers : bande adhésive au sol, barriérage, organisation des postes de travail et circulations intérieures...
- **Organiser le nettoyage** régulier des locaux selon les modes opératoires adaptés ;
- **Mettre à disposition des flacons de gel** ou de solution hydroalcoolique (si disponibles) dans les lieux fréquentés et à proximité des surfaces de contact (tables, comptoir...) ;
- **Délivrer aux collaborateurs le justificatif de déplacement professionnel** leur permettant de se déplacer sur chantier ou dans l'entreprise ;
- Dans le cas d'une utilisation partagée de véhicule et pour les engins, **donner les consignes de désinfection des surfaces** de contact entre utilisateurs et mettre à disposition des conducteurs des lingettes désinfectantes et du gel ou solution hydroalcoolique.
- **S'assurer de la sensibilisation des collaborateurs** de l'entreprise (bureaux, ateliers et dépôts) au respect des gestes barrières et à la mise en œuvre des mesures de préconisations du guide ; le cas échéant, la réaliser lui-même ;
- **Apporter tout soutien et assistance aux collaborateurs** de l'entreprise dans leur mission (commerciale, méthodes, production...) en lien avec l'épidémie de Covid-19 ;

- **Informé, accompagner et sensibiliser le référent Covid-19 chantier ;**
- **Mettre à disposition du référent Covid-19 chantier les documents nécessaires** (affiches, supports d'animation des causeries, consignes...) pour sensibiliser les collaborateurs et assurer un affichage fort et visible des consignes sanitaires sur le terrain ;
- Dans le cadre des grands déplacements, **valider en amont que les conditions d'hébergement et de restauration sont compatibles** avec les gestes barrières et les mesures sanitaires nécessaires ;
- **Organiser les déplacements professionnels** et donner les consignes spécifiques aux collaborateurs ;
- **Organiser et faciliter le retour terrain ;**
- **Assurer le lien avec le conseiller OPPBTP** et, le cas échéant, lui faire part des difficultés et des succès rencontrés afin de les partager au sein du BTP.